

# Aquaculteurs : venez compléter vos connaissances de la facturation

*(mentions obligatoires, modalités d'acquittement...)*

Direction de l'Économie,  
de l'Emploi, du Travail et  
des Solidarités

Direction de la mer  
Sud océan Indien

**Mardi 2 novembre 2021 au Port, de 10h à 11h30**

## Pourquoi ?

- ☑ Actualiser vos connaissances des obligations réglementaires de la facturation
- ☑ Sécuriser, lorsque vous effectuez des demandes, votre accès aux aides européennes (FEAMP / FEAMPA)

## Comment ?

- ☑ Grâce à une formation gratuite adaptée au secteur des produits de l'aquaculture
- ☑ Effectuée par la DEETS en lien avec la DMSOI

## Où ?

- ☑ à la salle de réunion du Grand Port Maritime de La Réunion, 2 rue Evariste de Parny au Port ( en cours de confirmation)
- ☑ le mardi 2 novembre 2021 de 10h à 11h30

**Inscrivez-vous – pour participer l'inscription est obligatoire**

Par téléphone : 02 62 70 31 29 de 8 H à 15 H.

Par mél au service des affaires économiques de la DMSOI :

[ae.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr)

La formation aura lieu dans le strict respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique disponible).

